

JANVIER 2018

SOLUTIONS IN GLOBAL MARKETS
CROSS ASSET | INVESTING • HEDGING • FINANCING |

LE NDF EXPORT





NDF EXPORT

NDF EXPORT

DESCRIPTION ET RISQUES

Votre besoin :

- Vous avez un contrat commercial facturé dans une devise non transférable (de par la réglementation du pays en vigueur). Vous ne pourrez pas verser directement cette devise, vous en verserez la contre-valeur dans une devise transférable (ex : EUR, USD ...).

Votre objectif :

- Vous souhaitez vous protéger contre une évolution défavorable de cette devise (par exemple le BRL).

Principe :

- Le NDF est l'équivalent d'une vente à terme de BRL/achat à terme d'EUR dont le dénouement s'effectue sans échange de flux mais sous forme de paiement ou réception d'une soulte.
 - Comme pour un contrat à terme, le NDF prévoit un couple de devises, un montant, une échéance et un cours garanti.
 - Il prévoit aussi un cours de référence, défini lors de la mise en place de la couverture, le plus souvent le fixing de la Banque Centrale du pays de la devise*, qui sera comparé au cours garanti du NDF deux jours avant l'échéance. La différence entre ces deux cours permet de calculer la soulte qui sera échangée entre les deux contreparties le jour de l'échéance.
 - *Deux cours de référence sont possibles : le fixing Banque Centrale, ou, par défaut, la moyenne des cours affichés de 3 banques (ces 3 banques sont choisies le jour de la mise en place du NDF), diffusé depuis des supports officiels (exemple : Reuters...) mis à votre disposition à la conclusion du contrat.
 - Le jour du paiement, la banque de votre client convertit localement le montant en BRL de votre contrat commercial en EUR et vous recevez des EUR.

Le NDF est un produit financier qui présente les risques suivants :

- **Risque de liquidité** : L'Instrument Financier peut, le cas échéant, ne pas être facilement négocié en raison de son manque ou son absence de liquidité. Dès lors, sauf engagement contraire lors de la vente de cet Instrument Financier, Société Générale ne saurait être tenue de le racheter ou de proposer des prix en cours de vie. Au cas où Société Générale proposerait néanmoins un tel rachat, le prix proposé par Société Générale tiendra compte des coûts de couverture ou de déboucement de la position que créerait pour elle un rachat secondaire. Ces coûts pourront dépendre fortement du contexte de marché.
- **Risque de volatilité ou de sensibilité** : D'ici à l'échéance de l'Instrument Financier, le prix de celui-ci peut subir une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché qui influent sur l'évolution du cours de ce produit.

NDF EXPORT

FOREX

EURBRL

6 MOIS

Vous vendez 2.3M BRL à 3 mois au cours de 2.3000, soit 1M EUR

À l'échéance :

- **Cours de référence +5% par rapport au cours contractuel, soit 2.4150 :**
 - SG vous verse une soulte de 47 619.05 EUR
- **Cours de référence -5% par rapport au cours contractuel, soit 2.1850 :**
 - Vous versez une soulte de 52 631.58 EUR

Sens	Vous êtes vendeur à terme de BRL contre EUR
Départ	25/03/0N
Échéance	25/09/0N (valeur 23/09/0N)
Nominal	2 300 000 BRL
Cours contractuel à l'échéance	2.3000
Cours de référence	Fixing Banque Centrale ou Moyenne des cours de 3 banques locales

AVANTAGES

- Le NDF offre une protection contre une évolution défavorable de la devise non transférable.
- Il peut être adapté au montant et à la maturité souhaités, selon les contraintes spécifiques à la devise.

INCONVÉNIENTS

- Les NDF sont très peu liquides, ainsi si votre contrat physique sous jacent ne se réalise pas, l'annulation du NDF (devenu sans objet) pourrait se faire dans des conditions de marché très défavorables.
- Couverture imparfaite: Risque de différence entre le cours de référence du NDF et le cours de conversion effectif de la devise transférable en devise non transférable.

AVERTISSEMENT

- En cas de dénouement anticipé de votre opération de couverture, vous serez amené à payer ou recevoir une soulte en fonction des conditions de marché.

* Source: Bloomberg, SG Engineering, DATE. Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

AVERTISSEMENTS

1. Avant la conclusion de toute opération avec Société Générale, les contreparties sont invitées à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.
2. Risque de crédit: conclure cette transaction crée un risque de crédit sur Société Générale, à savoir que l'insolvabilité de Société Générale peut notamment entraîner une perte totale ou partielle sur le produit.
3. Risque de marché: le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant éventuellement investi (ex : prime), voire, dans le pire des scénarii, à des pertes illimitées.
4. Risques relatifs aux conditions de marché défavorables: Les variations de la valeur de marché du produit sont susceptibles d'obliger la contrepartie à payer des appels de marge, à constituer des provisions ou à revendre partiellement ou en totalité le produit avant maturité, pour lui permettre de respecter ses obligations contractuelles ou réglementaires. Une telle éventualité pourrait mettre la contrepartie dans l'obligation d'avoir à liquider le produit dans des conditions de marché défavorables, ce qui peut entraîner notamment une perte importante. Ce risque sera d'autant plus grand que le produit comporte un effet de levier.
5. Risque de liquidité: Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la sortie du produit et entraîner notamment une perte importante.
6. Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s): ajustement ou substitution – résiliation anticipée du produit: Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit dans certains cas (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et/ou (ii) la résiliation anticipée du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.
7. Restrictions générales de vente: Il appartient à chaque contrepartie de s'assurer qu'elle est autorisée à conclure cette opération.
8. Caractère promotionnel de ce document: Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.
9. Absence d'offre de contracter: Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, ni un contrat, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.
10. Risque de taux de change: Les gains éventuels peuvent être réduits ou augmentés en fonction des fluctuations des taux de change.
11. Effet de levier: Ce produit peut intégrer un effet de levier qui amplifie les mouvements de cours du (des) sous-jacent(s), à la hausse comme à la baisse, ce qui peut entraîner notamment la perte totale ou partielle du montant éventuellement investi.
12. Dénouement anticipé du produit: Bien qu'il n'y ait aucune obligation générale à la charge de Société Générale de dénouer ou de proposer des prix pour des produits en cours de vie, Société Générale peut s'y engager contractuellement au cas par cas. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboucement de la position de Société Générale liés à ce dénouement. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

AVERTISSEMENTS

13. Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes: L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard.

14. Données de marchés: Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

15. Produit avec sous-jacent(s) en devise étrangère ou multidevises qui ne présente pas une protection contre le risque de change: Lorsque l'actif sous-jacent est coté et / ou libellé dans une devise étrangère et / ou , dans le cas d'un indice ou d'un panier, lorsque qu'il regroupe des composants libellés et/ou cotés dans une ou plusieurs devises, le montant éventuellement investi peut augmenter ou diminuer en fonction des évolutions du taux de change entre cette (ces) devise(s) et l'euro ou toute autre devise de règlement de l'opération, sauf si l'opération inclut une garantie de change.

16. Confidentialité: Le présent document est confidentiel et ne peut être ni communiqué à un tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité) ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale.

17. Agrément: Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Avis aux « US Persons » : Si vous êtes une « U.S. Person » (au sens défini par la « U.S. Commodity Futures Trading Commission ») veuillez consulter le site internet <http://swapdisclosure.sgcib.com> pour d'importantes informations concernant les produits dérivés. En effectuant des opérations sur produits dérivés avec Société Générale, vous êtes réputés reconnaître avoir lu et accepté les informations fournies sur ce site internet.

Société Générale Corporate & Investment Banking - 17 cours Valmy - 92987 Paris La Défense Cedex
Siège Social : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris - 552 120 222 RCS Paris - APE 651C
La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par l'ACPR
Société Générale is authorised by the Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution